Envoyé en Préfecture le 13/03/2025
Reçu en Préfecture le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID 972-219722295-20250312-GOUV25325006-DE

N° 2025-02-016

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 mars 2025

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	17	24		
		Dont procurations		
		07		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
24	24	00	00	00

Date de la convocation
28/02/2025
Date d'affichage
28/02/2025

Objet de la Délibération

****
GOUVERNANCE
****

Mandat spécial – Mise en mission du Maire et d'un collaborateur – Remise des prix des stations classées et communes touristiques

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Nicole DUFEAL

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars, à 18h03, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Noham BODARD, Karine BAUDIN, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Cynthia ZAIRE.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, William PAULIN, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Daniel CHOMET.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Noham BODARD, Emile GONIER, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Cynthia ZAIRE, Jean-Luc MAVILLE.

Absents : M/Mme Christophe AGELAN, Marie-Josée BRIVAL.

MANDAT SPECIAL – MISE EN MISSION DU MAIRE ET D'UN COLLABORATEUR REMISE DES PRIX DES STATIONS CLASSEES ET COMMUNES TOURISTIQUES

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'arrêté préfectoral n° R02-2024-05-23-00001 en date du 23 Mai 2024, classant la commune de Schœlcher en station de tourisme ;
- **Vu** le courriel d'invitation à la remise des prix des stations classées et communes touristiques, en présence de Monsieur Philippe SUEUR, Président de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT), transmis au Cabinet du Maire de la ville de Schœlcher, le 17 février 2025, par Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée chargée du tourisme ;
- **Vu** l'avis favorable du Bureau municipal, en date du 25 février 2025 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources », en date du 27 février 2025 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

Envoyé en Préfecture le 13/03/2025
Reçu en Préfecture le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID 972-219722295-20250312-GOUV25325006-DE

- **Considérant** la tenue de la remise des prix des stations classées et communes touristiques, le lundi 10 mars 2025, à 12h15, au 4ème étage de l'Hôtel des Ministres - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - 139, rue de Bercy - 75012 PARIS ;
- **Considérant** l'invitation transmise à Monsieur le Maire, Luc CLEMENTE, par Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée chargée du tourisme ;
- **Considérant** l'opportunité que représente la présence de la commune de Schœlcher à cet évènement, afin de promouvoir la notoriété de la ville auprès des acteurs du tourisme, au niveau national ;
- **Considérant** la participation de Monsieur le Maire, Luc CLEMENTE, accompagné du Directeur de cabinet, Monsieur Jean-Philippe DERSION ;
- **Considérant** les dates de mission de Monsieur le Maire, du 08 mars 2025 au 13 mars 2025 ;
- **Considérant** les dates de mission du Directeur de cabinet, du 08 mars 2025 au 11 mars 2025 ;
- **Considérant** que l'invitation a été transmise le 17 février 2025, enregistrée le 25 février 2025 et que ce point n'a donc pu être soumis au précédent Conseil municipal, en date du 04 février 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Compte tenu de ces éléments, et conformément aux dispositions de la délibération n° 2023-05-044 relative à l'actualisation du dispositif de remboursement des frais de mission des élus municipaux et de la délibération n° 2023-07-068 relative à la revalorisation des frais de mission des agents :

ARTICLE 1er :

- **De mandater Monsieur le Maire, Luc CLEMENTE, et un collaborateur, Monsieur Jean-Philippe DERSION, à effet de participer à la remise des prix des stations classées et communes touristiques, le lundi 10 mars 2025, à 12h15, au 4ème étage de l'Hôtel des Ministres - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique - 139, rue de Bercy - 75012 PARIS ;**

ARTICLE 2 :

- **De prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration afférents à cette mission sur la base des dépenses réelles effectuées (circulaire du 15 avril 1992).**

Annexe : Courriel d'invitation en date du 17 février 2025 – Remise des prix des stations classées et communes touristiques par Madame Nathalie DELATRE, Ministre déléguée chargée du tourisme

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 13 MARS 2025

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL

VILLE DE SCHŒLCHER ★ Direction des Affaires Générales ★

Le Maire,

P/Le Maire empêché
et par délégation,
La 1ère Adjointe

Yolène LARGEN-MARINE

COMMUNE DE SCHŒLCHER ★ MARTINIQUE ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Envoyé en Préfecture le 13/03/2025
Reçu en Préfecture le 13/03/2025
Publié le 13/03/2025
ID 972-219722295-20250312-GOUV25325006-DE

VILLE DE SCHOELCHER
SERVICE COURRIER CENTRAL
25 FEV 2025
Arrivée le ..... N° Enregistrement 2177
Destinataire(s) Traitement Cabinet
☐ Prioritaire
Destinataire(s) Information

De : MDT SP [mailto:sp@tourisme.finances.gouv.fr]
Envoyé : lundi 17 février 2025 13:08
À : MDT SP <sp@tourisme.finances.gouv.fr>; MDT TERRITOIRES <territoires@tourisme.finances.gouv.fr>
Cc : MDT CHEFCAB <chefcab@tourisme.finances.gouv.fr>
Objet : Invitation – Remise des prix des stations classées et communes touristiques par Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée chargée du tourisme

Madame, Monsieur,

Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée chargée du tourisme, a l'honneur de vous convier à la remise des prix des stations classées et communes touristiques, en présence de Monsieur Philippe SUEUR, Président de l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT), le :

Lundi 10 mars 2025
A 12h15
Au 4ème étage de l'Hôtel des Ministres
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
139, rue de Bercy - 75012 PARIS (accès piéton avec présentation d'une pièce d'identité)

Chaque lauréat pourra être accompagné de deux invités.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer par retour mail votre participation en nous indiquant les noms, prénoms et fonctions des participants.

Nota : Si vous souhaitez accéder au parking de Bercy, l'accès se fait par le 145 rue de Bercy. Dans ce cas, il convient de nous communiquer le modèle et l'immatriculation du véhicule.

Bien à vous

Secrétariat particulier de Nathalie DELATTRE,
Ministre déléguée chargée du tourisme
Tel : 01 53 18 43 71
sp@tourisme.finances.gouv.fr

MINISTÈRE
CHARGÉ DU TOURISME
Liberté
Égalité
Fraternité